



DELEGATION DU PERSONNEL SAVOIES LEMAN



BNP PARIBAS

28 Mai 2015

Mouvements

La **CFDT** se réjouit des mouvements annoncés qui permettront aux collaborateurs de travailler plus sereinement. Les délégués **CFDT** restent attentifs en ce qui concerne les postes à pourvoir.

Accueil partagé



Ce nouveau concept qui selon la Direction « doit être exceptionnel » semble se développer dans notre groupe. Si vous ne vivez pas cette situation de façon occasionnelle n'hésitez pas à contacter vos élus **CFDT**.

Postes vacants et à pourvoir

Congés maternité, occupés par CRR : DIA St Genis ; CPF Divonne ; CBPP Chavoires
Longues absences : CPA Chambéry ; CPF Annecy-Le-Vieux ; CPF Sallanches
Vacants : CCA Annemasse et CCL Gaillard (prévus en septembre) ; CBPE Annemasse et CDP Annemasse (calendriers à mettre en place)
A pourvoir : DIA St Julien ; CPA Cran Gevrier ; CPA St Jean de Maurienne et Ferney-Voltaire devraient être proposés à des alternants validés.

Déjeuner Digital Digi-Déj

Pour la **CFDT**, cette initiative autour d'une collation, organisée sur la base du volontariat et orientée vers l'échange et le partage de bonnes pratiques du digital, renouvelle les méthodes traditionnelles de formation.

En revanche, la **CFDT** regrette son organisation pendant la pause-déjeuner.

La pause déjeuner est un temps de repos et non de travail. Les temps de mâchon et de réunion doivent être bien séparés l'un de l'autre.



Commissionnement

- 1 - L'étude comparative 2013/2014 est terminée. Le constat est le suivant :
 - La production 2014 est en baisse de 10% (22% en assurances et prévoyance), mais seulement une baisse de 7% du commissionnement ;
 - 32 salariés ont subi une baisse significative. Seulement 7 collaborateurs auraient un différentiel entre 2 et 3 KE ;
 - Le commissionnement à l'acte individuel a baissé de 29% mais le collectif a pris le relais avec une hausse de 39%.

Votre ressenti est tout autre ?

N'hésitez pas à faire votre comparatif 2013/2014 et à le faire suivre aux **élus CFDT**.

- 2 - Lorsqu'un collaborateur effectue une vente sur un autre FDC, celle-ci n'impacte pas son taux d'implication. Cette anomalie est en cours de modification notamment en lien avec le nouveau modèle d'incitations commerciales. La **CFDT** regrette qu'il faille attendre l'année prochaine pour corriger ce dysfonctionnement.

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - z08075c - 3 rue de la République, 69001 Lyon - tél. : 04 78 30 33 70 - 71 - 72 - 73

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Lyon.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



Projet « incitations commerciales »

La Direction Générale affirme dans son projet que l'un des principes directeurs est une rémunération équitable. Alors pourquoi ne pas donner les éléments de réponse concernant le nombre de collaborateurs dont les commissions ont atteint 12KE euros ou sont entre 9KE et 12KE ?

Pour la Cfdt, cette refonte du commissionnement ne doit pas modifier à la baisse la rémunération des équipes !

Une nouvelle réunion est programmée avec la Direction Générale sur ce sujet début Juin. Abonnez vous à nos communications pour vous tenir informés.



PICQ

Trois lignes changent la donne en cours de trimestre, en terme de taux de couverture à 100%, et de nombre de rubriques >= BDDF :

- EER non dégradées à moins de 1 an Part et vie pri du Pro ;
- Taux de conformité EER Part + Pro vie pri à 60 jours ;
- Collecte de bilans moins de 18 mois ;

Pour la **Cfdt**, même si ces rubriques étaient connues dès le plan d'action 2015, et communiquées aux managers, la conséquence n'est pas neutre en terme de commissions.

Objectifs

Les objectifs des CCA sont pondérés en fonction de leur part d'accueil.

Pour tenir compte des renégociations, très chronophages, non SIMPATisées, il existe un budget à la main des DIE (coup de chapeau) et les 50% à la main des DIA, pour reconnaître l'implication et le travail effectué par les commerciaux.

N'hésitez pas à vous rapprocher de **vos délégués Cfdt** si vous ne bénéficiez pas de cette reconnaissance.



Utilisation des mails

Attention ! Les réponses faites aux e-mails des clients **engagent la responsabilité** du conseiller. Soyez attentif au fond et à la forme et n'hésitez pas à avoir l'aval de vos responsables avant l'envoi.

Une brochure reprenant les bonnes pratiques en la matière est à

vos disposition auprès des DIE. N'hésitez pas à la leur demander !

Ouverture et fermeture d'agence

Uniquement l'ouverture des agences (matin et midi) doit être faite à 2, le reste du temps, un collaborateur peut rester seul en agence.

Alternants

Chaque alternant doit être en possession d'un programme cadencé de formation reprenant pour chaque semaine en entreprise le programme à suivre. Si la réalité s'éloigne trop du programme n'hésitez pas à en faire part à votre tuteur. Bien entendu les **Elus Cfdt** se tiennent à votre disposition en cas de besoin.

N'HESITEZ PAS A NOUS SOLLICITER

**Les représentants
CFDT
de votre groupe**

Les Délégués du Personnel

Muriel SALOU - Angélique TRAMOLAY

Représentante Syndicale aux D.P : Marie MIGLINO

La représentante CFDT au CHS-CT Ferréole PERRIN

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Lyon.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

